

“ On sait que la peau du crapaud est couverte de gros tubercules formés par les agrégations de petites pustules, ouverts à leur sommet. Un liquide lactescent, d'un blanc jaunâtre, très épais, s'en échappe, quand l'animal irrité se contracte. Son odeur visqueuse très-fétide et sa saveur amère et nauséabonde protègent ce reptile contre la dent de la plupart des bêtes carnassières.

“ Or, cette liqueur, que l'on prétend innocente, est un poison actif. Ses propriétés sont surtout énergiques après les grandes chaleurs de l'été. Il suffit alors d'en introduire une ou deux gouttes sous la peau d'un mammifère quelconque, pour déterminer, au bout de quatre ou cinq minutes, des accidents terribles, un sommeil fatal, des vomissements, des défaillances, une paralysie croissante, et, enfin, des convulsions mortelles, qui surviennent le plus souvent en moins de trente minutes. Les mêmes effets ont été observés sur les lézards, les oiseaux, les rongeurs, les ruminants et les carnassiers. Pour tuer une grenouille, il suffit d'étaler un peu de ce poison sur la peau de la région dorsale. Chez tous, les phénomènes sont les mêmes, et la mort est inévitable.

“ Ces observations démontrent combien il serait dangereux de manier longtemps des crapauds avec des mains excoriées. Un jeune aide, attaché à la chaire d'anatomie comparée du Muséum, ayant été chargé de dépouiller un crapaud, mort et desséché depuis longtemps, l'avait longtemps pétri dans l'eau tiède pour le ramollir, sans se préoccuper d'une toute petite érosion qu'il avait au doigt. Bientôt après, il éprouva des vertiges, des nausées, des défaillances incomplètes mais pleines d'angoisses : or, l'érosion était minime, le veïn très divisé. La quantité absorbée avait dû être presque insignifiante ; une écorchure plus étendue, une concentration plus grande du veïn, eussent peut-être déterminé la mort. Il serait donc imprudent de suivre l'exemple de ce médecin d'Amiens, qui avait habitué ses enfants à jouer sans précautions avec des crapauds ; avec quelque déchirure à la peau, ce jeu pourrait être mortel.

“ J'ai cru utile Mr. le Président, d'appeler sur ces faits l'attention de la Société ; car, s'il importe de protéger les animaux, il est bien plus nécessaire encore de prémunir les hommes contre les dangers auxquels, dans certains cas, trop de confiance les expose.”

L'article ci-dessus ne porte point de nom d'auteur dans l'*Almanach de France* ; je vous le livre pour ce qu'il vaut ; mais jusqu'à ce que des faits contraires aient été cités, jusqu'à ce que l'on ait fait une analyse